

## La clarté et la sorcellerie de Robert Buijtenhuijs

*Réponse de Peter Geschiere*

Robert Buijtenhuijs essaie de montrer qu'il y a des lacunes importantes, voire des inconsistances dans mes analyses des rapports entre sorcellerie, parenté et nouvelles formes de pouvoir en Afrique. On connaît l'insistance, parfois redoutable, mais justifiée, de Robert sur la nécessité d'être clair et sans équivoque. Néanmoins il y a des domaines où la volonté d'être trop clair peut mener à une certaine rigidité qui risque de défigurer les choses ; la sorcellerie en est certainement une. Dans mon livre, j'ai essayé de montrer que la tendance de maints anthropologues à imposer des distinctions rigides sur la malléabilité et l'ambiguïté des discours sur la sorcellerie a bloqué la compréhension du dynamisme de ce concept dans des contextes modernes. Je crains que certaines distinctions et clarifications proposées par Robert aient les mêmes effets.

Curieusement, une distinction que j'ai proposée semble lui échapper, probablement parce que je n'ai pas assez insisté — et il faut dire qu'il s'agit d'une distinction graduelle et floue, comme toujours dans ce domaine.

Par ailleurs, Robert me reproche de répondre tantôt par un « oui, peut-être » ; tantôt par un « non, probablement pas » à la question, pour lui centrale, de savoir si la sorcellerie sert comme un mode populaire d'action politique ou non. Apparemment, pour la première réponse, je n'ai été assez clair que sur l'utilisation du discours de la sorcellerie au regard de la pression exercée « par le bas » sur les grands — pratique qui est toujours très répandue en Afrique, surtout à l'intérieur des cadres de la parenté. La deuxième réponse touche plutôt à la question difficile de savoir si cette pression égalisatrice a aussi des effets concrets dans le domaine politique proprement dit.

Robert trouve que, sous ce dernier rapport, j'ai négligé à tort l'utilisation des forces occultes dans des révoltes armées, forces soutenant plutôt un mode d'action politique « par le bas ». Il a certainement raison à cet égard, cependant il reste tout un terrain à défricher ; sans doute j'aurais dû au moins le mentionner. Mais je m'étonne un peu qu'il me demande d'écrire tout un chapitre sur ce sujet. Le problème est évidem-

ment que je n'ai jamais fait des recherches de terrain dans ces directions. Il serait plutôt souhaitable qu'un expert sur de tels mouvements armés, comme lui-même, fasse une étude approfondie de cette dimension de la question.

Pour Robert, ce dernier aspect est d'une importance, parce que de pareils phénomènes échapperaient au rapport entre sorcellerie et parenté que j'ai souligné. De nouveau, je me sens « cloué sur la croix » — pour citer une expression hollandaise — par la rigueur de Robert. Évidemment, je ne crois pas que la sorcellerie et la parenté se recouvrent entièrement. J'ai cité en effet de nombreux exemples de l'utilisation supposée de ces forces occultes contre des non-parents : par exemple dans les récits des Maka sur « la magie de guerre » de l'ancien héros Nkal Seleke qui aurait utilisé cette magie pour terroriser tout le pays maka vers la fin du siècle dernier. Mais ce qui est frappant dans ces récits est qu'ils établissent finalement un rapport direct avec la parenté : Nkal Seleke n'aurait pu accaparer cette magie de guerre qu'en vendant son propre « père » à une sorcière. J'ai surtout voulu souligner la tendance dans de nombreuses régions de l'Afrique à relier la sorcellerie en fin de compte à la parenté dans les discours. Du reste, des exemples des mouvements armés qui déclenchent des chasses aux sorciers (ou sorcières) — comme en Guinée-Bissau ou au Zaïre pour ne citer quelques-uns — semblent illustrer la même tendance.

A mon avis, il est important de souligner ce rapport pour nuancer des distinctions trop simplistes comme celles proposées par Robert à la fin de son article. Par exemple, la distinction entre « fournisseurs » et « consommateurs » de la sorcellerie qui semble sortir du discours des économistes sur le type idéal du marché, mais qui n'est guère tenable dans des situations où tout le monde est impliqué dans la parenté et la sorcellerie (1). Encore plus problématique me semble la distinction que Robert propose entre « villages traditionnels », où les cibles des sorciers seraient toujours des parents, et des contextes nouveaux où ce ne serait plus le cas. Une telle opposition relève d'un évolutionnisme paresseux qui reste assez courant, malgré tout, parmi des observateurs occidentaux, mais qui risque de méconnaître la ténacité du complexe parenté/sorcellerie dans les rapports contemporains en Afrique.

J'ai essayé de montrer par contre que c'est justement « l'étirement » des liens de parenté pour combler les inégalités nouvelles entre village et ville ou entre élite et le reste de la population, qui offre le contexte pour comprendre la prolifération des rumeurs et des craintes de la sorcellerie en Afrique aujourd'hui. Si les liens de parenté se sont étirés, la parenté en tant que telle n'est remplacée par d'autres formes de sécurité sociale. Évidemment, il importe d'étudier les stratégies de sortie du cer-

(1) Je laisse de côté l'opposition que Robert opère entre Zaïrois superstitieux et « mercenaires européens pas superstitieux du tout » qui lui a sans doute échappé dans le feu de son argumentation.

(2) B. Mayer, *Translating the Devil — An African Appropriation of Pietist Protestantism*, Université d'Amsterdam, 1995 (thèse sur les

Ewe du Ghana) ; R. Marshall, « "Power in the Name of Jesus" : Social Transformation and Pentecostalism in Western Nigeria "revisited" » ; T. Ranger et O. Vaughan (éds), *Legitimacy and the State in Twentieth Century Africa*, Basingstoke, Macmillan, 1993, pp. 213-246.

cle vicieux des discours sur parenté/sorcellerie. A cet égard, il faut mentionner des études récentes des mouvements pentecôtistes, comme celles de Birgit Meyer ou de Ruth Marshall (2), qui soulignent la capacité de ces mouvements d'affronter à la fois la pression de la parenté et la prolifération de la sorcellerie. Mais il est clair que de tels efforts pour échapper aux contraintes du complexe parenté/sorcellerie ne se comprennent pas en postulant une distinction facile entre un monde « traditionnel » dominé par la parenté et un monde « moderne » qui ne l'est plus.